



KONICA MINOLTA, 1er mécène de l'INSEP

Dans le cadre de son programme mécénal, l'INSEP a souhaité faire de la modernisation des systèmes et équipements de sécurisation de son site une priorité et signe ainsi une convention de mécénat avec Konica Minolta, constructeur de systèmes d'impression, spécialisé dans la fourniture et l'intégration de solutions d'impression numérique professionnelles, de gestion documentaire, de vidéo-solutions, et de gestion d'infrastructures informatiques.

Publié le 1 août 2022

L'INSEP poursuit ses investissements en vue de disposer d'infrastructures à la pointe de l'innovation et de la performance, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans cette perspective, une des actions prioritaires rendues possibles par ce premier contrat de mécénat avec Konica Minolta se concrétisera avec la mise en place d'un système de vidéoprotection protégeant les athlètes, les équipes et les agents d'une part mais aussi les bâtiments et les espaces extérieurs d'autre part. La formation des personnels INSEP sera également assurée pour un transfert de compétences efficace et la prise en main des systèmes mis en place.



L'innovation a toujours été l'un des piliers de l'INSEP. Depuis sa création, l'Institut propose les infrastructures les plus en pointe au service de la performance des équipes de France Olympiques et Paralympiques et de la réussite sportive de la France. Par une sécurisation innovante et hautement technologique, nous allons offrir des conditions de sécurité optimales, aux sportifs, équipes étrangères, délégations, etc., accueillies sur le site de l'INSEP. En cela le savoir-faire et l'expertise de Konica Minolta répondent totalement aux enjeux qui se profilent à l'horizon 2024.

Fabien Canu, directeur général de l'INSEP

